

DELIBERATION N° 99/09-01 - TARIFS DES
MANIFESTATIONS DU COMITE D'EXPANSION :
ADDITIF

Monsieur BOILEAU, rapporteur, rappelle à l'Assemblée les délibérations des 24 Janvier 1994, 22 Janvier 1996 et 21 Septembre 1998 qui fixent les tarifs d'entrée aux différentes manifestations et animations du Comité d'Expansion.

Il importe d'ajouter une nouvelle rubrique concernant le tarif d'entrée des soirées spectacles avec buffet de qualité organisées dorénavant lors de la fête des 3 Campagnardes :

- soirée spectacle buffet : 150 F
- demi-tarif pour scolaires, étudiants et apprentis : 75 F

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter les tarifs proposés ci-dessus,
- d'inscrire les recettes correspondantes au budget supplémentaire 1999, à l'imputation 7062-024.